



Saisie vehicule dont on a besoin pour se rendre a son travail

Par **KARBA**, le **05/06/2009** à **20:20**

Bonjour,

Suite à de nombreuses erreurs ma belle mère va être saisie lundi matin de ses biens mobiliers. Sur l'inventaire l'huissier a inscrit sa voiture (qui en plus ne doit plus valoir grand chose 11 ans et + de 200 000 Kms) par contre elle habite dans un village à 30 Kms de son travail et ne peut pas aller travailler sans. J'ai lu que la voiture pouvait être un bien insaisissable si elle était nécessaire au travail du débiteur, est-elle dans le cas ou est-ce les personnes qui travaillent avec leur voiture pas seulement pour les trajets. Est-il encore possible de faire quelques choses pour que la voiture ne soit pas saisie avec les biens mobiliers ? si oui quoi vu le peu de temps qu'il lui reste pour se retourner.

Merci à vous

Par **Solaris**, le **05/06/2009** à **21:52**

Bonjour,

Votre belle-mère est-elle proche d'un mode de transport en commun?

Par **KARBA**, le **06/06/2009** à **07:31**

Bonjour,

Non, pas un transport en commun regulier il y a peut etre un bus regional qui passe une fois par jour et comme elle est aide soignante elle a des horaires qui varient souvent et peut travailler le week end

Par **Solaris**, le **07/06/2009** à **19:51**

Bonjour,

Dans ce cas ce sera une appréciation du juge s'il juge le transport en commun adéquat ou non.

S'il n'y avait pas transports en commune, la voiture aurait été insaisissable.